

Vous nous laissez, cher Camarade, non seulement le souvenir de vos grandes qualités, mais le précieux exemple du résultat que vous avez obtenu en collaboration avec des amis dignes de vous.

Nous garderons ce souvenir et nous associons nos cruels regrets à ceux de votre famille, à qui nous présentons l'expression de notre respectueuse et douloureuse sympathie.

Adieu, cher Camarade, adieu !

Ce très bel et très juste éloge de toute une vie de labeur, prononcé d'une voix où se devinait une émotion contenue, produisit sur l'assistance une très vive impression.

M. Baumann s'était fait l'éloquent interprète, non pas seulement de notre Association, dont il était le porte-parole, mais de l'opinion tout entière.

Nous renouvelons à notre camarade Mura (Châl. 1871), gendre de Pécheur, ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de nos sentiments de vives condoléances.

LA COMMISSION RÉGIONALE.

MASSICARD (ÉMILE)

Angers 1857.

Notre camarade Massicard est décédé en son domicile, à Viroflay (Seine-et-Oise), le 23 décembre 1912.

Plusieurs de nos Camarades sont venus l'accompagner à sa dernière demeure et se joindre à ses nombreux amis qui remplissaient l'église de Viroflay.

La couronne de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers était placée à côté de nombreux bouquets de fleurs et autres couronnes qui ornaient le cercueil.

Notre camarade F. Besnard a prononcé, sur la tombe, le discours suivant :

DISCOURS DE M. F. BESNARD (Ang. 1855)

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai la douloureuse mission de venir, sur cette tombe, dire le dernier

adieu à mon camarade et ami Massicard, au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, dont il faisait partie depuis 1877 et qui compte plus de huit mille cinq cents membres.

Tous ses anciens condisciples qui vivent encore se rappellent toujours l'affabilité qu'il avait à l'égard de tous, et les sentiments de bonne camaraderie qu'il n'a jamais cessé de leur témoigner pendant tout le cours de sa carrière.

A sa sortie de l'École d'Angers, en 1860, il fut employé par son oncle M. Deloge, dans ses entreprises de travaux de chemins de fer du département des Ardennes, et il lui apporta ensuite tout son concours pour l'établissement de voies ferrés dans l'Est et dans le centre de la France, de 1860 à 1870.

Ces dix années passées ainsi sur les chantiers, à tracer des lignes de niveau, à établir des travaux d'art, à poser des voies, ont servi d'abord à notre ami Massicard d'école d'application, et il est ensuite passé maître dans la direction de ces travaux.

La guerre de 1870 vint; il alla offrir son concours au général commandant le corps d'armée du Mans, qui le nomma immédiatement lieutenant-trésorier dans le génie, où il pouvait rendre plus de services que partout ailleurs, vu ses travaux antérieurs. Il fut ensuite nommé capitaine au cours de la campagne.

La guerre terminée, Massicard retourna auprès de son oncle pour étudier divers projets d'exploitation de mines en Espagne, et, ensuite, il exploita, pour son propre compte, de 1872 à 1876, une mine de cobalt dans les Pyrénées. Cette entreprise ne lui ayant pas donné les résultats espérés, il revint à Paris où il remplit le poste d'ingénieur chef de service des voies de la Compagnie des tramways du Nord de la Seine, qu'il occupa jusqu'en 1895.

A cette date, il prit comme collaborateur un jeune Camarade de nos Écoles, M. Migayrou (Aix 1888), et il fonda, avec ce dernier, son usine actuelle de construction de matériel fixe pour chemins de fer.

Mais la simple construction mécanique à diriger dans un atelier ne pouvait suffire à l'activité de Massicard, qui avait passé sa vie dans les chantiers de plein air; aussi, laissant la direction de cette usine à un jeune collaborateur, il s'associa, en 1898, avec M. Fayaud pour entreprendre la construction de tout le réseau Est-Parisien des tramways de pénétration, et la ligne de Vanves-Champ-de-Mars.

En 1900, toujours avec le même associé, il construisit le chemin de fer

électrique et la plate-forme dite : trottoir roulant de l'Exposition universelle, que vous connaissez tous, et dont le public a gardé le meilleur souvenir.

Tous ces derniers travaux avaient surmené Massicard, et il avait besoin d'un repos relatif. Il résolut alors de quitter ses bureaux de Paris, et de se faire bâtir, au bas de la partie boisée de cette charmante vallée de Viroflay, une belle maison d'habitation, pour y venir terminer ses jours.

Le succès financier, ayant couronné sa carrière industrielle, lui permettant de bien faire, il voulut être lui-même le directeur des travaux de son domaine, entièrement créé par lui, et c'était un grand plaisir pour lui d'en faire les honneurs à ses anciens Camarades.

Relié par le téléphone avec son usine, il pouvait, sans quitter son habitation, correspondre avec son directeur, qui méritait, me disait-il, toute sa confiance. Continuer à suivre les affaires de cette usine qu'il avait fondée, était pour lui une de ses plus grandes distractions.

On peut dire aujourd'hui qu'il est mort à la peine, puisque le travail a été toute sa vie et tout son plaisir.

Me rappelant que mon ami et camarade Massicard, que j'ai connu à l'École d'Angers voilà déjà cinquante-cinq ans, était né à Ivry-sur-Seine, et passant ce matin dans cette ville pour me rendre ici à Viroflay, lui rendre les derniers devoirs, j'ai traversé la place nationale d'Ivry, où le Conseil municipal de cette ville a fait élever un monument : l'« Hommage au travail », représentant un ouvrier riveur debout et à pied d'œuvre d'une charpente en fer, appuyé sur son long marteau; je n'ai pu m'empêcher en songeant à la vie de travail si bien remplie de notre ami Massicard, de penser que ce monument anonyme du travail, qui représente également l'ingénieur qui crée, le chef qui dirige et l'ouvrier qui exécute, était la personification même de Massicard, enfant d'Ivry, élève forgeron à l'École d'Angers, où il a appris à manier le marteau et le ciseau.

Les connaissances techniques qui lui ont été apprises dans cette école spéciale lui ont servi pour vivre la belle vie industrielle que vous lui connaissez et dont je viens, en quelques mots, de vous donner un aperçu.

Elle peut être donnée en exemple à tous les plus jeunes élèves qui l'ont suivi dans ces Écoles d'Arts et Métiers.

Les Vétérans Anciens Élèves de ces Écoles, qui y sont entrés depuis plus de cinquante ans, ne négligent pas de porter à la connaissance des plus jeunes ce qu'ont pu faire de bien leurs aînés — comme Massicard, — et ils ne manqueront pas de faire relater les travaux de notre regretté

Camarade dans les bulletins mensuels que notre Société adresse à chacun de ses membres.

Elle se permettra de vous en adresser quelques exemplaires, chère madame Massicard, la digne compagne de notre ancien Camarade. Peussent-ils être un souvenir de votre cher disparu !

Nous savons avec quel dévouement vous l'avez soigné dans les dernières années de sa vie, où sa santé l'obligeait à suivre un régime sévère, qui, seul, l'a empêché de venir aux réunions annuelles de ses Camarades Vétérans, et il m'en a exprimé à moi-même, plusieurs fois, tous ses regrets.

Son décès a été une surprise pénible pour nous, et c'est au nom de tous, que je viens vous prier, Madame, d'agréer nos plus sincères condoléances et la part que nous prenons à votre douleur et à celle de toute sa famille qui vous entoure.

Repose en paix, Massicard, ta vie a été bien remplie. Adieu !

Dans le discours prononcé par le secrétaire de la Commission des Vétérans, notre camarade Besnard, les principaux travaux exécutés par notre camarade Massicard ayant été indiqués, il suffit à la Commission des Vétérans d'ajouter que ce dernier s'est toujours montré bon Camarade et bon sociétaire, dans toutes les circonstances de sa vie.

C'est à la Société qu'il demandait les collaborateurs dont il avait besoin, et il les employait de préférence.

Lors de sa nomination d'officier d'académie, en 1901, le bureau de notre Société l'ayant félicité, Massicard s'empressa d'envoyer son obole pour la Caisse de secours, en disant que lorsqu'il vous arrivait quelque chose d'heureux, il fallait songer à ceux qui peuvent avoir besoin.

La Commission des Vétérans sait aus-i que Massicard avait conquis, dans son pays d'adoption, à Viroflay, l'estime de tous, et qu'il était membre honoraire de toutes les sociétés de bienfaisance qui y existent. Elles avaient envoyé des délégations et leurs bannières à la cérémonie funèbre de notre Camarade, pour honorer sa mémoire et marquer leur reconnaissance.

La Commission des Vétérans s'associe également aux condoléances qui ont été adressées à la veuve et à toute la famille de notre regretté Camarade.

LA COMMISSION DES VÉTÉRANS.